



LES AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO-CARGO*



 DOUZE CYCLES	Je suis un particulier avec un revenu fiscal de référence par part		Je suis une personne morale (entreprise, association, collectivité, ...)	Je suis un particulier ou une personne morale (entreprise, association, collectivité, ...) et je me débarrasse d'un véhicule ancien ou polluant (camionnette ou voiture)		
	inférieur ou égal à 6 358 € ou une personne en situation de handicap	compris entre 6 358 € et 14 089 €				
VÉLO-CARGO ÉLECTRIQUE	AIDE DE 2 000 € maximum/vélo	AIDE DE 1 000 € maximum/vélo	AIDE DE 1 000 € maximum/vélo	AIDE DE 1 500 € maximum/vélo concerne les personnes ayant un revenu fiscal de référence compris entre 6 358 € et 22 983 € Cette prime peut être versée à chaque membre d'un même foyer	AIDE DE 3 000 € maximum/vélo dans la limite d'un vélo neuf ou d'occasion par personne du foyer si le revenu fiscal de référence par part est inférieur à 6 358 € ou si une personne en situation de handicap	+1 000 € si vous êtes dans une zone à faible émission (ZFE) et bénéficiez d'une aide locale



*JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2023, LES AIDES À L'ACHAT NATIONALES POUR ACHETER UN VÉLO SONT ÉTENDUES.

1. TOUTES LES AIDES SONT PLAFONNÉES À 40% DU COÛT D'ACHAT
2. SEULS LES VÉLOS NEUFS SONT CONCERNÉS PAR LE BONUS.
3. UNE PERSONNE NE PEUT BÉNÉFICIER DU BONUS VÉLO QU'UNE SEULE FOIS.
4. POUR DEMANDER UNE AIDE : WWW.PRIMEALACONVERSION.GOUV.FR

